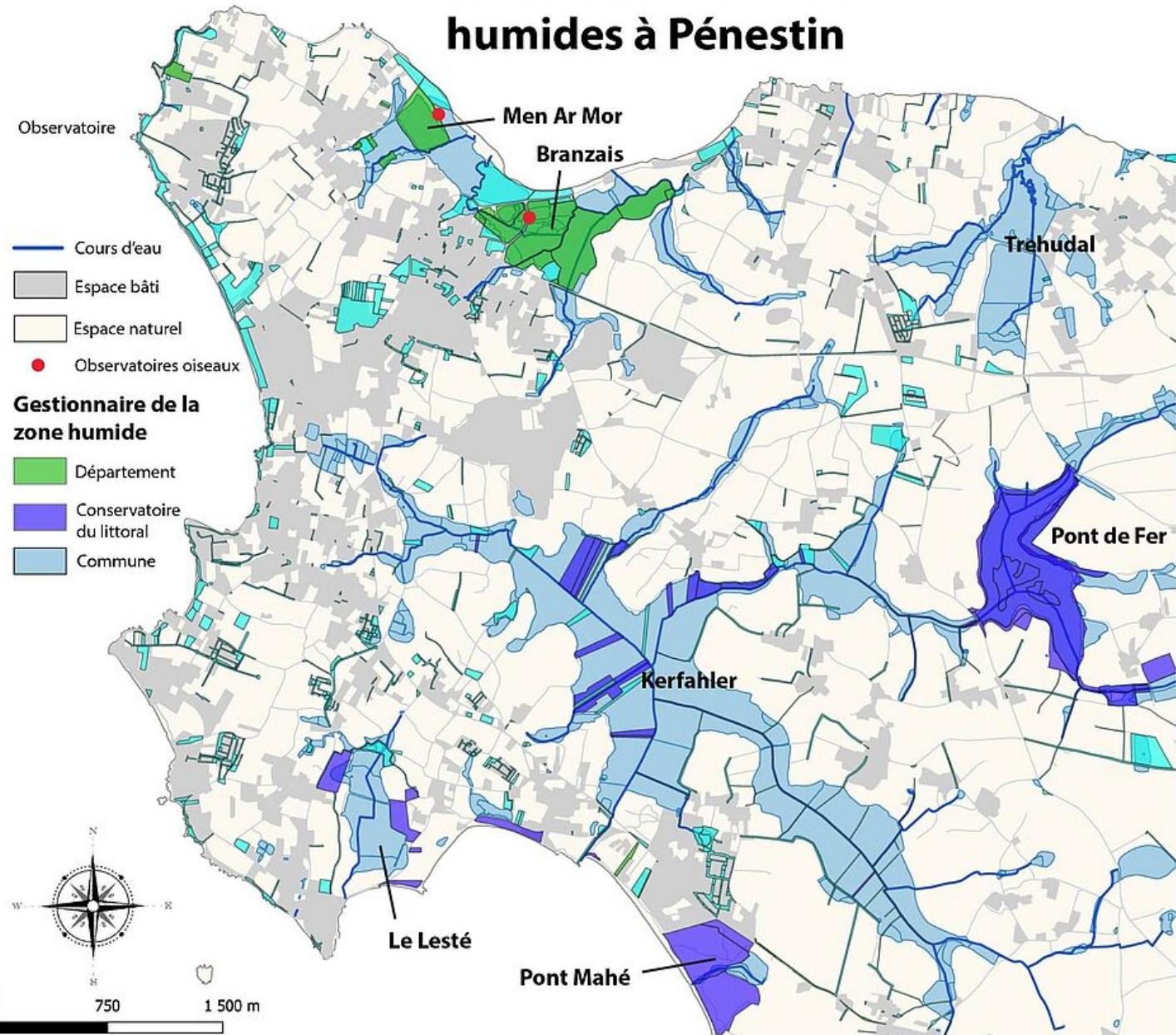


Marais et zones humides

Pénestin dispose de nombreuses zones humides abritant une flore contrastée et offrant refuge à un nombre important d'espèces d'oiseaux.

Cours d'eau et zones humides à Pénestin



Marais du Branzais et Men Ar Mor



Longtemps exploités comme salines, zones de pâturage ou de production ostréicoles avant d'être laissés à l'abandon, les marais du Branzais et de Men Ar Mor sont aujourd'hui classés comme des espaces naturels sensibles (ENS), dont la préservation est considérée comme prioritaire par le conseil départemental du Morbihan, propriétaire des sites depuis 1998.

L'agglomération de Cap Atlantique a réalisé en 2023-2024 d'importants [travaux de restauration écologique](#) en faveur de la biodiversité sur le site. Ce programme de travaux, confié par le Département du Morbihan dans le cadre du projet européen LIFE Sallina porté par l'agglomération, visait plusieurs objectifs en faveur de la biodiversité :

- Améliorer la gestion de niveaux d'eau des différents bassins grâce à la pose de petits ouvrages hydrauliques.
- Restaurer des lagunes côtières et des prairies subhalophiles, habitats naturels d'intérêt européen, en permettant l'alimentation du marais en eau salée.
- Limiter le développement de certaines espèces invasives par l'apport en eau salée.
- Dissocier la gestion des bassins des fossés routiers par la restauration de digues.
- Favoriser les lisières arbustives externes pour limiter le dérangement des oiseaux.
- Créer des îlots de nidification pour les oiseaux d'eau.

Les Marais du Branzais et de Men Ar Mor constituent aujourd'hui la plus importante surface de prairies « presque salées » de Bretagne (prairies subhalophiles). Située à l'embouchure de la Vilaine, sur l'estuaire, cette zone offre une variété de milieux pour des observations de tous types ! Oiseaux de bord de côte et limicoles sur la plage et dans les marais, une variété de passereaux dans les zones de fourrés et dans les roselières... Le marais, refuge de nombreux oiseaux, aigrettes, hérons cendrés, mésanges, cols verts, passereaux, traquets, motteux etc ... est en hiver un lieu d'arrêts de certains oiseaux migrateurs comme l'oie bernache.

Deux observatoires ont été créés pour que le public puisse contempler les nombreuses espèces sans les déranger. Pour le Branzais, à l'entrée de Penestin, au rond-point, prendre à droite en direction du Branzais, L'observatoire se situe à droite sur la route. Pour vous garer, aller au bout de la route, au stop, tournez à droite et garez-vous sur le parking sous la forêt de pins. Sentier à faire à pied. Privilégiez la mi-marée ou la marée basse pour la partie plage. L'observatoire du Men Ar Mor est situé vers l'ouest, à 15-20 mn de marche : prendre la direction de l'estuaire en restant bien sur le sentier pour ne pas piétiner les végétaux qui fixent la dune, et les éventuelles zones de nidification.



Marais du Lesté, de Kerfahler et de Pont Mahé

Au sud de la commune, les marais du Lesté, de Kerfahler et de Pont Mahé constituent une zone humide remarquable par la continuité de ses habitats et la grande amplitude de son régime hydrologique.

Asséchée en été et ennoyée l'hiver, cette lagune arrière littorale présente de multiples aspects. A l'est de la pointe du Bile, dans le marais du Lesté, canaux orthogonaux bordés de végétation palustre et prairies pâturées par de petits troupeaux de bovins composent une mosaïque embroussaillée à ses franges par d'épaisses lisières de prunelliers et de fougères.

À quelques encablures de là, à l'est du hameau de Kerséguin, changement d'ambiance avec des milieux ouverts dans le marais de Kerfahler qui prennent toute leur dimension avec les grandes prairies inondables, les roselières, les caricaies et les jonchais traversées par les étiers du Foy, de Kerfalher et de Pont-Mahé qui relient via un corridor écologique le marais à la mer.

Limite septentrionale du Parc Naturel Régional de Brière, ce secteur présente de vastes paysages de dépressions humides à phragmites. Bocages denses enracinés sur les versants, boisements épars, friches et prairies implantées ça et là complètent ce territoire d'où émane aux beaux jours une multitude de chants d'oiseaux.

Par moments, la frontière entre la terre et la mer s'amenuise. Lors des grandes marées, les eaux salées remontent par l'étier de Pont-Mahé, alimentant ainsi des prés-salés, habitats d'une grande richesse écologique. Sur les rivages, cordons sableux et falaises rocheuses alternent.

De la plage de sable blanc du Palandrin aux falaises de micaschistes ocre, coexistent de multiples faciès implantés sur l'une des baies les plus abritées de la façade atlantique.



Autres zones remarquables

Au Nord de la commune, à l'Est immédiat de Tréhiguier, le marais de Tréhudal est composé de landes humides et de prairies humides de bas-fond, ainsi que de quelques plans d'eau et étangs. Il marque la frontière avec Camoël, la commune voisine.

Au Sud de Tréhudal, l'étang du Pont de Fer n'est pas sur le territoire de Pénestin. Ce site naturel a la particularité administrative d'être sur deux communes littorales Assérac et Camoël, deux départements Loire-Atlantique et Morbihan, et deux régions Pays de la Loire et Bretagne. C'est un étang remarquable, installé au cœur d'un secteur agricole de cultures intensives et cerclé d'une ripisylve qui le préserve des regards.

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :
Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00